

**ROYAUME DU MAROC  
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN  
DIRECTION REGIONALE DE LAAYOUNE**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET  
DE L'HABITAT 2004  
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-  
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA  
POPULATION  
- province de Boujdour**

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	
<b>PRESENTATION GENERALE DE LA PROVINCE</b> .....	
<b>CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES</b> .....	
<b>I-1- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population</b> .....	
a- Evolution de la population.....	
b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation).....	
c- Evolution de la population par municipalité et communes rurales .....	
<b>I-2- Répartition de la population par sexe et âge</b> .....	
a- Taux de masculinité.....	
b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe.....	
<b>I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial</b> .....	
<b>I-4- Fécondité</b> .....	
<b>CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION</b> .....	
<b>II-1- L'aptitude à lire et à écrire</b> .....	
a- Taux d'analphabétisme.....	
b- Connaissance des langues.....	
<b>II-2- Scolarisation</b> .....	
a- Taux de scolarisation.....	
b- Niveau de scolarisation.....	
<b>CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b> .....	
<b>III-1- Participation à l'activité économique</b> .....	
<b>III-2- Structure professionnelle de la population active</b> .....	
<b>CHAPITRE IV : MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION</b> .....	
<b>IV-1- Ménages</b> .....	
<b>IV-2- Conditions d'habitation des ménages</b> .....	
a- Type de logement.....	
b- Ancienneté des logements.....	
c- Statut d'occupation du logement.....	
d- Occupation des logements.....	
e- Equipements des logements.....	

## **PREAMBULE :**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la source principale pour avoir des données globales et précises au niveau de toutes les unités administratives. C'est un instrument de choix pour dresser une véritable radioscopie de la population du Maroc. Il permet de disposer d'une base objective pour l'élaboration d'une planification répondant aux Orientations Royales visant l'édification d'une société démocratique et moderniste.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, a constitué une opération sans précédent, au cours de l'histoire des recensements au Maroc, il a été le premier organisé pendant la nouvelle ère de sa Majesté le Roi Mohammed VI et aussi, le premier à marquer le début du 21<sup>e</sup> siècle et du 3<sup>e</sup> millénaire.

Le recensement 2004 s'est caractérisé également par l'introduction des nouvelles technologies, à savoir, la lecture automatique des données, permettant, pour la première fois, l'exploitation exhaustive des données collectées auprès des ménages marocains et plus de célérité dans la publication des résultats.

En effet, Le Haut Commissariat au Plan a publié les premiers résultats du RGPH 2004 qui ont concerné l'effectif de la population légale et les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques, soit au niveau national ou selon les différentes subdivisions administratives du pays. D'autres résultats verront le jour progressivement, pour toucher d'autres caractéristiques de la population du Royaume.

Et pour apporter plus d'éclaircissement sur ces résultats au niveau provincial, la Direction régionale du Haut Commissariat au Plan et en collaboration avec la Direction de la Statistique a publié ce document, qui se propose d'apporter une information, à la fois riche et variée, qui embrasse aussi bien les aspects démographiques que les aspects sociaux, culturels et économiques de la province de Boujdour.

Cette publication vient donc à point nommé pour répondre à un besoin pressant en statistiques provincial à même de fournir aux décideurs et aux opérateurs économiques et sociaux la matière statistique nécessaire à la prise de décision.

L'élaboration de ce document vise aussi à assurer la disponibilité de l'information statistique nécessaire pour la réalisation de l'Initiative Nationale du Développement Humain annoncée par sa Majesté la Roi Med VI, dans son discours du 18 Mai 2005.

Ce travail d'analyse adopte une approche différentielle qui met en exergue les disparités aussi bien entre les zones urbaines et rurales qu'entre les personnes des deux sexes. Une représentation graphique a, à chaque fois, été faite pour illustrer de manière visuelle l'ensemble de ces aspects.

Le plan de cette publication s'articule autour de quatre points essentiels :

- Les aspects démographiques ;
- Les aspects culturels ;
- L'activité économique ;
- Les ménages et les conditions d'habitation.

## **Présentation générale de la province :**

Au lendemain de sa réintégration à la mère patrie en 1975, La province de Boujdour a connu des réalisations grandioses en matière de développement et de l'installation des infrastructures de base. Elle constitue à côté de la province de laâyoune la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, elle est limitée au Nord par la province de Laâyoune, au sud par la province de Oued Ed Dahab, à l'Est par la Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 100 120 Km<sup>2</sup>.

Selon les résultat du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, la population de la province est : 46129 habitants. Elle se caractérise par sa faible densité (0,5 H/Km<sup>2</sup>) et par un taux d'urbanisation élevé de l'ordre de 80% contre seulement 55.1 % au niveau national.

### **I- Les caractéristiques du cadre naturel :**

Le relief de la province est formé essentiellement par des immenses plateaux désertiques, il est très peu accidenté, sa monotonie n'étant interrompue que par quelques sabkhats (lacs salés), cordons dunaires limités et un réseau hydrographique assez réduit. La province dispose également d'espaces cultivables sous forme de « Grarats ».

La province est caractérisée par un climat semi-aride marqué par la rareté des précipitations. Les quantités de pluie relevées sont généralement faibles et inégalement réparties dans l'espace, intéressant la province sous forme d'orages brefs.

### **II- Le découpage administratif :**

Administrativement, La province de Boujdour est constituée d'un cercle et de 04 communes dont 01 urbaines.

### **III- Les potentialities économiques :**

La province de Boujdour dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, et l'élevage. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la province, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

Le secteur de la pêche maritime est considéré comme la locomotive du développement économique et social de la province, grâce à ses côtes atlantiques qui recèlent une richesse halieutique considérable ; les débarquements en produits de pêche ont atteint 4699 tonnes en 2004.

Ce secteur participe activement au développement économique et social de la province et à la promotion de l'emploi.

## **Chapitre I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :**

### **I-1-Accroissement démographique et repartition spatiale de la population:**

#### **a - Evolution de la population :**

La population de la province a connu une évolution importante durant les deux dernières décennies, elle est passée de 8481 habitants en 1982 à 21691 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement global de 156%. Elle atteint 46129habitants en 2004, enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 112,7%. D'autre part, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré une légère baisse entre les deux périodes, il est passé de 8,2 % entre 1982 et 1994 à 7,8% entre 1994 et 2004.

#### **Evolution de la population de la province de boujdour entre les trois recensements :**

<b>Années</b>	<b>1982</b>	<b>1994</b>	<b>2004</b>
Nbre de la population	8481	21691	46129
Taux d'accroissement global (%)	-	156	112.7
Taux d'accroissement annuel (%)	-	8.2	7.8

**Source : RGPH 1982, 1994 et 2004**

#### **b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation) :**

La population urbaine de la province a progressé de 3597habitants en 1982 à 15167 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement annuel de 8,2%, pour passer ensuite à 36843 habitants en 2004, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 7,8%.

La population rurale a connu aussi une augmentation de 4884 habitants en 1982 à 6524 habitants en 1994 ; soit un taux d'accroissement annuel de 12,8%, et de 6524 habitants en 1994 à 9286 habitants2004 soit un taux d'accroissement annuel de 9,3%,

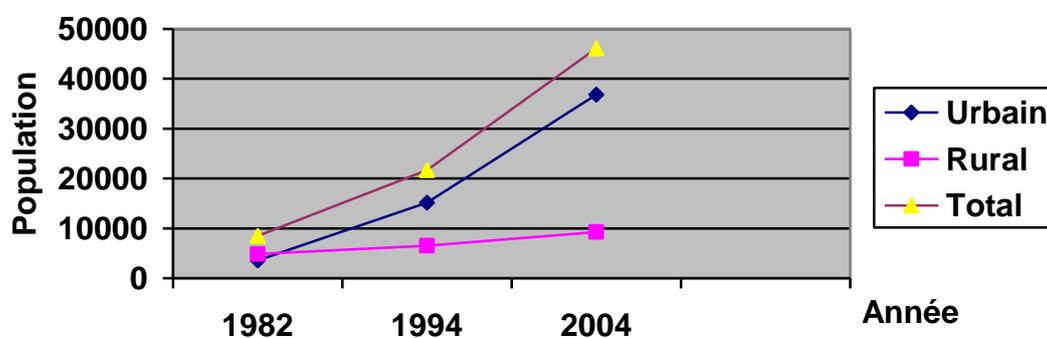
## Evolution de la population de la province selon le milieu de résidence (1982-2004)

Année	Population					Taux d'accroissement global			Taux d'accroissement annuel		
	Urbain	%	Rural	%	Σ	Urbain	Rural	Σ	Urbain	Rural	Σ
1982	3597	42,4	4884	57,6	8481	-	-	-	-	-	-
1994	15167	69,9	6524	30,1	21691	321,7	33,6	155,8	8,2	12,8	2,4
2004	36843	79,9	9286	20,1	46129	142,9	42,3	112,7	7,8	9,3	3,6

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

A signaler que la majorité de la population de la province réside en milieu urbain puisque le taux de l'urbanisme atteint 79,9% en 2004 contre 55,1% enregistré au niveau national.

## Evolution de la population de la province de Boujdour selon le milieu (1982-2004)



**c - Evolution de la population selon les municipalités et les communes rurales :**

Selon le recensement 2004 la ville de boujdour abrite presque 80% de la population de la province car elle dispose des principales équipements.

Pour les communes rurales la population de la commune de Lemssid à connu le plus fort taux d'accroissement entre 1994 et 2004 en enregistrant un taux d'accroissement global de 125,9%, ce qui est dû au nombre important des ouvriers dans le domaine de la pêche maritime.

**Evolution de la population de province selon les municipalités et les communes rurales**

Commune	Population		Taux d'accroissement annuel	Taux d'accroissement global
	1994	2004		
Municipalité boujdour	15167	36843	9,3	142,9
<b>Cercle jrifia</b>	<b>6524</b>	<b>9286</b>	<b>3,6</b>	<b>42,3</b>
C. rurale Gultat Zemmour	4716	6740	3,6	42,9
C. rurale Jraifia	1294	1385	0,7	7,0
C. rurale Lamssid	514	1161	8,5	125,9
<b>Total</b>	<b>21691</b>	<b>46129</b>	<b>7,8</b>	<b>112,7</b>

Source : RGPH 1994 et 2004.

**..I-2- Répartition de la population par sexe et âge :**

La connaissance de la structure d'une population par sexe et âge est d'une grande importance pour les études de cette population et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines ( alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitat, etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

### **a--Taux de masculinité :**

Le taux de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes, il mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes pour l'ensemble de la population ou par groupes d'âge. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

#### **Taux de masculinité selon les groupes d'âge**

<b>Groupes d'âge</b>	<b>1994</b>	<b>2004</b>
4-0	100,6	106,5
9-5	100,4	100,9
14-10	102,5	105,3
19-15	146,6	107,7
24-20	200,7	119,6
29-25	186,1	126,4
34-30	162,3	133,4
39-35	143,8	128,9
44-40	158,7	144,6
49-45	120,8	144,8
54-50	124,8	162,8
59-55	161,7	125,5
64-60	130,1	103,9
69-65	124,6	132,2
74-70	138,2	123,0
75 ans et plus	135,7	186,0
<b>Ensemble</b>	<b>137,0</b>	<b>119,5</b>

**Source : RGPH 1994 et 2004**

Il ressort du tableau ci-dessus que l'effectif des hommes dans la province est supérieur à celui des femmes dans les deux recensements de 1994 et 2004. En effet, le taux de masculinité a connu une baisse notable par rapport au taux enregistré lors de précédent recensement (137,0 en 1994 et 119,5 en 2004) Par groupes d'âge, le taux de masculinité le plus élevé a été enregistré chez la population âgée entre 50 et 54 ans (162,8). Le plus faible chez les personnes âgées entre 5 et 9 ans (100,9).

## **b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe**

La population de la province est extrêmement jeune puisque 33,8% des personnes sont âgées de moins de 15 ans en 2004, 54,2% ont moins de 25 ans.

Il s'avère que la population urbaine est plus jeune que la population rurale, puisque 35,5% des personnes sont âgées de moins de 15 ans dans le premier milieu contre 13,0% dans le deuxième.

La proportion de la population âgée de moins de 15 ans a baissé de 36,1% en 1994 à 33,8 en 2004.

Cette diminution est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural (- 3,7 points contre -0,2 points).

L'étude de la structure par âge de la population démontre également que la population d'âge préscolaire (0-6ans) représente 16,3%, alors que la population en âge scolaire (7-12ans) représente 13,3%.

La population en âge d'activité (15-59ans) représente 62,1% de la population en 2004. Cette proportion est de l'ordre de 60,6% en milieu urbain contre 79,8% en milieu rural et a connu une augmentation de plus de 2 points au cours de la période intercensitaire.

## Répartition de la population selon les groupes d'âge , sexe et milieu de résidence

Groupes d'âge	Masculin%		Féminin%		Ensemble%	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
<b>Ensemble</b>						
0-14 ans	31,4	31,7	42,6	36,4	36,1	33,8
Dont 0-6 ans	-	15,3	-	17,5	-	16,3
7-12 ans	-	12,4	-	14,4	-	13,3
15-59 ans	64,8	63,9	53,5	59,8	60,0	62,1
60 ans et plus	3,8	4,4	3,9	3,8	3,9	4,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu urbain</b>						
0-14 ans	36,1	34,2	42,9	37,0	39,2	35,5
Dont 0-6 ans	-	16,6	-	17,9	-	17,3
7-12 ans	-	13,4	-	14,5	-	13,9
15-59 ans	59,9	61,6	53,4	59,6	57,0	60,6
60 ans et plus	4,0	4,2	3,7	3,4	3,8	3,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu rural</b>						
0-14 ans	7,7	9,1	36,7	23,7	13,2	13,0
Dont 0-6 ans	-	3,1	-	8,6	-	4,5
7-12 ans	-	4,1	-	11,9	-	6,2
15-59 ans	89,4	84,9	54,5	65,6	82,8	79,8
60 ans et plus	2,9	6,0	8,8	10,7	4,0	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

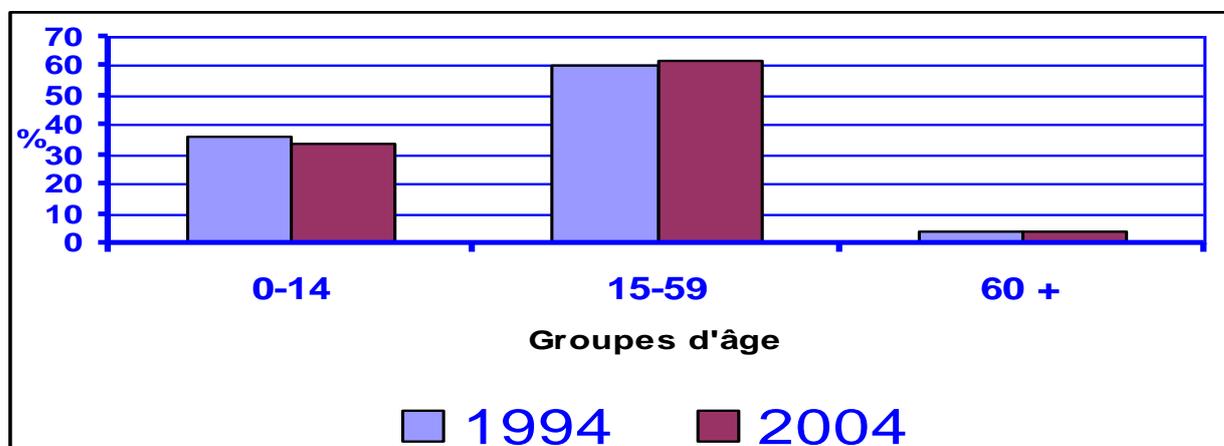
**Source : RGPH 1994 et 2004**

( \*) Les données concernant les groupes d'âges : 0-6ans et 7-12 ans en 1994 ne sont pas disponibles

La proportion des femmes en âge de procréation (15-49ans) a atteint 55,6% en 2004 contre 50,6% en 1994, elle est de l'ordre de 55,5% en milieu urbain contre 57,1% en milieu rural.

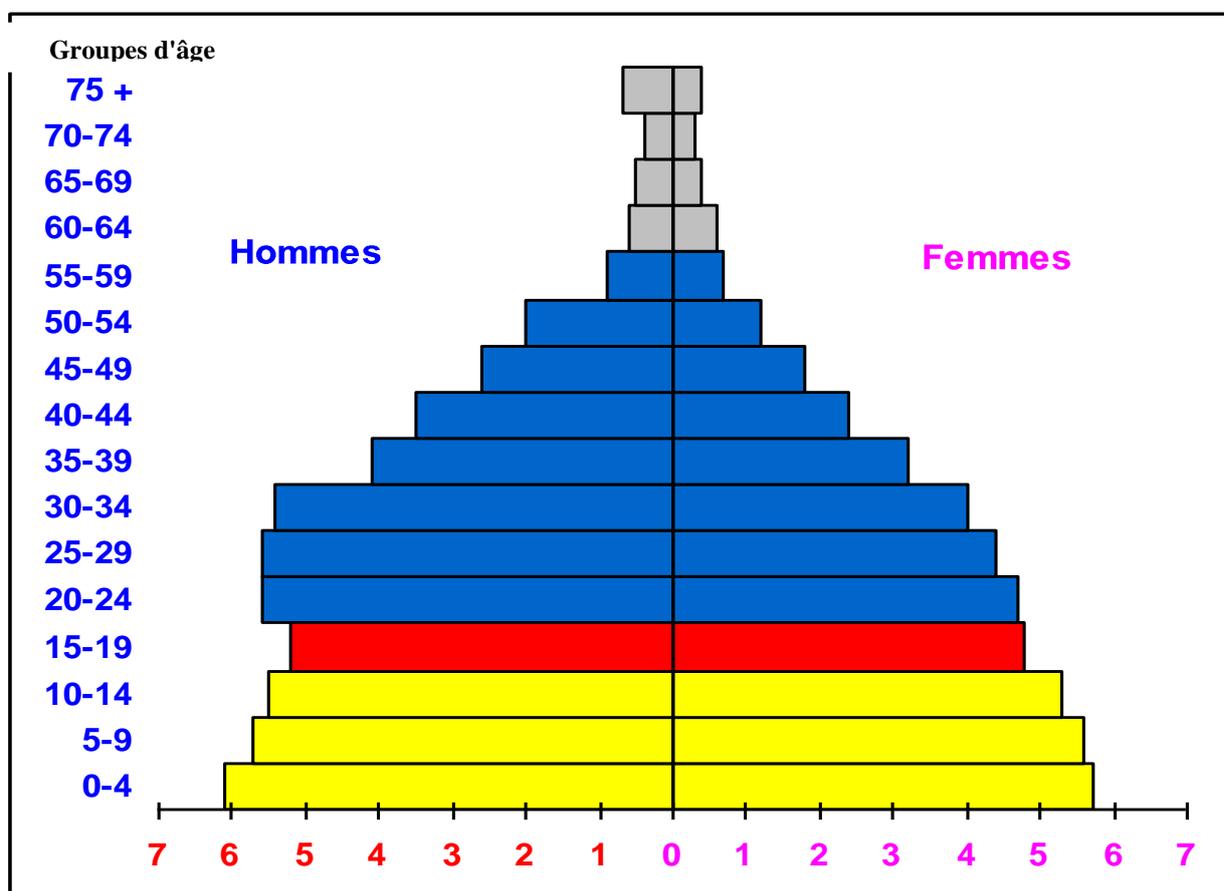
Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 4,1% de la population en 2004, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain ( 7,2% contre3,9%), comme elle s'est accrue de 0,2 point au cours de la période intercensitaire

## La répartition de la population de la province de Boujdour par grands groupes d'âge (1994-2004)



Le rapport de dépendance – qui exprime d'une manière approchée la charge économique que doit supporter la catégorie de la population productive est de l'ordre de 60,7% en 2004 contre 66,1% en 1994.

## Pyramide des âges de la population de la province de Boujdour en 2004



### I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial :

Le tableau ci-dessous montre que 39,8% des personnes âgées de 15 ans et plus en 2004 se sont déclarées célibataires, se répartissent à concurrence de 48,0% pour les hommes et 29,2% pour les femmes. Ce pourcentage a tendance à diminuer au cours de la dernière décennie puisqu'il était 41,4% lors du recensement de 1994.

#### Répartition de la population de la province de boujdour (15 ans et plus) selon le sexe, état matrimonial et milieu de résidence

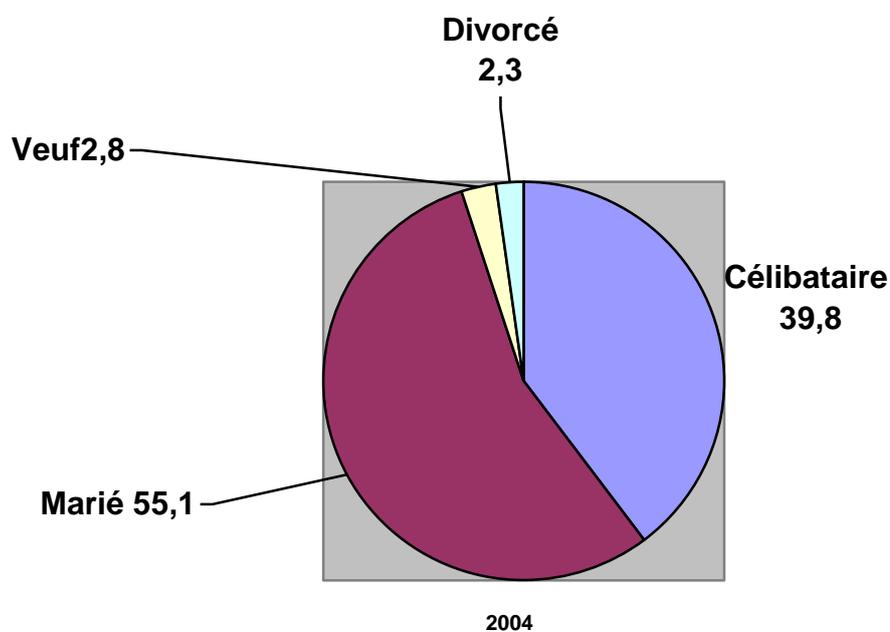
Etat matrimonial	1994		2004		Masculin	Féminin
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
<b>Ensemble</b>						
Célibataires	49,1	21,0	37,1	45,4	28,5	37,6
Mariés	49,2	64,8	55,8	53,5	61,6	57,2
Divorcés	0,4	6,4	2,9	0,7	4,4	2,4
Veufs	1,2	7,9	4,1	0,4	5,6	2,8
<b>Milieu urbain</b>						
Célibataires	68,7	34,6	64,0	64,9	43,3	59,9
Mariés	30,2	51,5	33,1	33,6	42,8	35,7
Divorcés	0,3	10,8	1,8	1,3	3,0	1,7
Veufs	0,8	3,5	1,1	0,2	11,0	2,7
<b>Milieu rural</b>						
Célibataires	53,5	21,8	41,4	48,0	29,2	39,8
Mariés	45,0	64,0	52,2	50,8	60,6	55,1
Divorcés	0,4	6,6	2,8	0,8	4,3	2,3
Veufs	1,1	7,6	3,6	0,4	5,9	2,8

Source : RGPH 1994-2004

Les personnes mariées représentent 55,1% en 2004, en augmentation de 2,9 points au cours des dix dernières années.

Quant aux divorcés et aux veufs, ils ne représentent que 2,3% et 2,8% respectivement contre 2,8% et 3,6% en 1994

## Répartition de la population de la province de Boujdour selon l'état matrimonial en 2004



Le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans a connu une légère baisse entre les deux recensements, il est de 1,7% en 2004 contre 2,5% en 1994. selon le milieu, la baisse est généralisée, alors que selon le sexe, on note une légère augmentation chez les femmes de 0.8 points contre une diminution chez les hommes de 3.9% en 1994 à 2.1% en 2004..

### Taux de célibat à l'âge de 55 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	1994			2004		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	3,9	3,9	3,9	1,9	5,0	2,1
Feminin	0,5	0,0	0,4	1,3	-	1,2
Ensemble	<b>2,5</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>	<b>1,7</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'âge moyen au premier mariage a connu une augmentation d'une année au cours de la dernière décennie, il est passé de 26.6 ans en 1994 à 27.7 ans en 2004. De même pour les deux sexes avec une augmentation de 30,7 ans à 34,2 ans pour les hommes et de 21,5 ans à 23,9 ans pour les femmes.

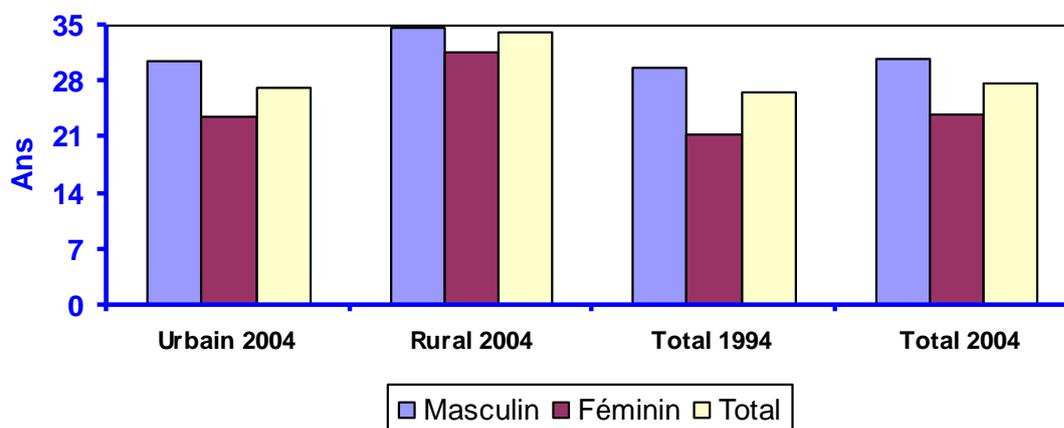
### Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Femi	Σ	Masc	Femi	Σ	Masc	Femi	Σ
<b>1994</b>	29,3	21,3	26,1	30,8	25,7	30,7	29,8	21,5	26,6
<b>2004</b>	30,5	23,7	27,2	34,7	31,7	34,2	30,9	23,9	27,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Concernant le milieu de résidence, les ruraux se marient avec un retard de sept ans par rapport aux citadins.

### L'âge moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu (1994-2004)



#### I-4- Fécondité :

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité a connu une baisse notable de 5,1 à 3,1 enfants par femme. Cet indice est supérieur en milieu urbain qu'en milieu rural (3,1 enfants par femme en milieu urbain contre 1,5 en milieu rural).

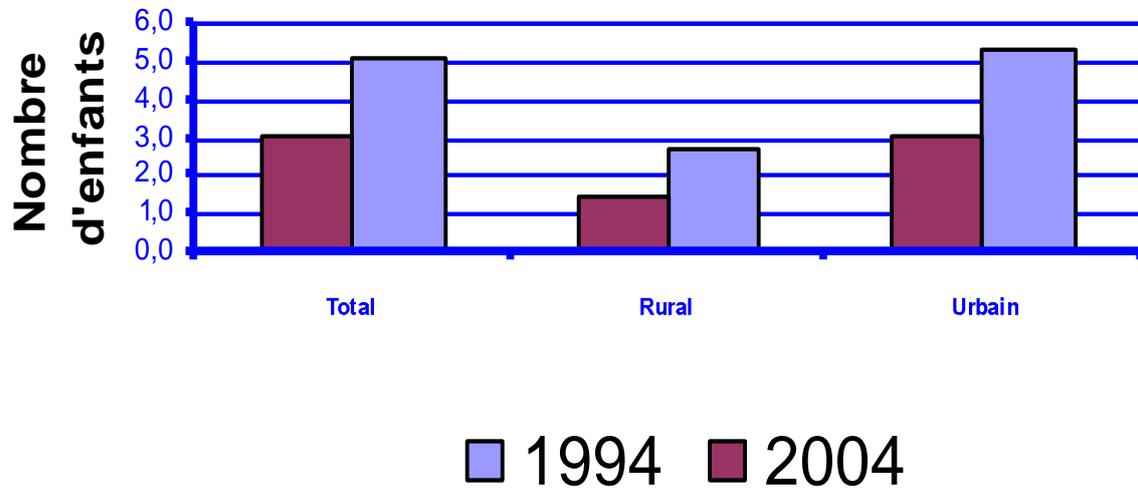
#### Taux de fécondité des femmes à l'âge de procréation selon les groupes d'âge et le milieu de résidence

Groupe d'âge	1994			2004		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	rural	Ensemble
15-19 an	55,6	0,0	51,2	33,6	-	31,9
20-24 an	234,8	55,6	225,9	130,2	34,9	125,8
25-29 an	228,6	125,0	225,0	149,2	88,2	146,9
30-34 an	223,6	166,7	221,3	144,6	80,6	142,1
35-39 an	181,2	187,5	181,4	102,5	74,1	101,3
40-44 an	93,8	0,0	85,4	50,9	-	48,7
45-49 an	35,7	0,0	33,7	18,2	23,3	18,5
<b>Indice synthétique de fécondité</b>	<b>5,3</b>	<b>2,7</b>	<b>5,1</b>	<b>3,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,1</b>

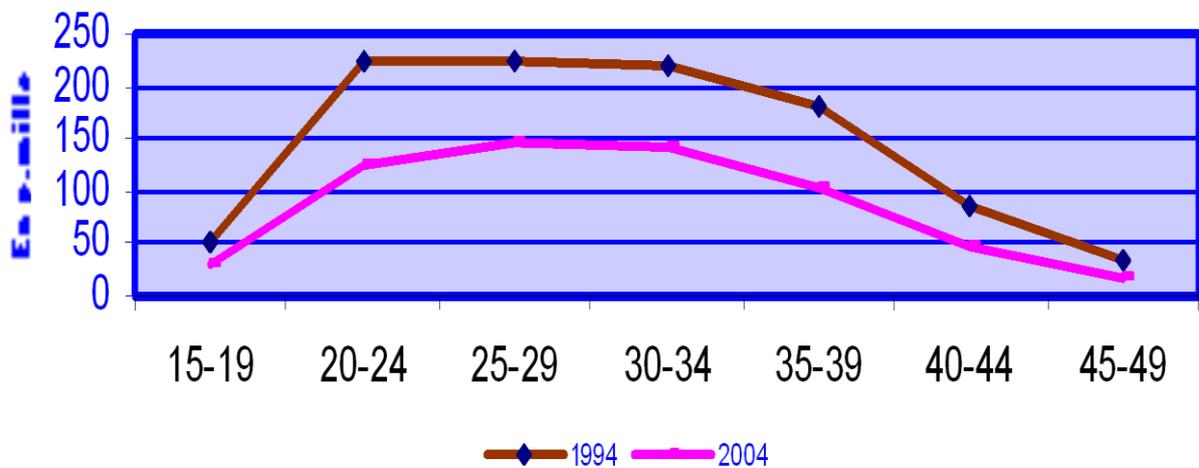
Source : RGPH 1994 et 2004

L'examen de la série des taux de fécondité par âge montre que celle-ci, est assez faible avant 20 ans, passe par un maximum vers 20-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide. Il s'avère aussi que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes.

Nombre moyen d'enfants par femme dans la province de Boujdour selon le milieu (1994-2004)



Taux de fécondité dans la province de Boujdour selon les groupes d'âge (1994-2004)



## Chapitre II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :

### II-1-L'aptitude à lire et à écrire :

#### a- Taux d'analphabétisme :

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2004, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la province est de 40,3%, il inférieure à celui relevé au niveau national (43%). Ce taux a enregistré une baisse sensible par rapport à 1994 (55,7%). Ce phénomène touche plus les ruraux (50,9%) que les citadins (31,8%).

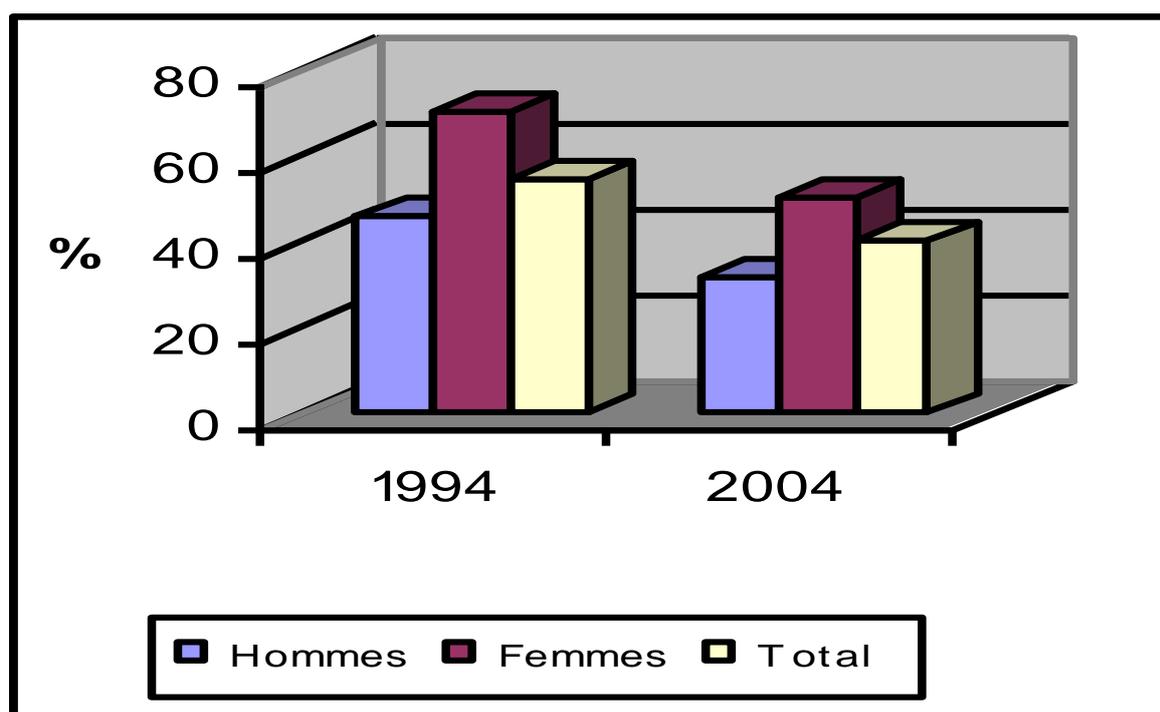
#### Taux d'analphabétisme à la province de boujdour selon le sexe et le milieu

Sexe	1994			2004		
	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural	Ensemble
Masculin	44,5	70,3	55,7	30,4	50,0	39,5
Féminin	50,9	82,0	55,7	42,5	68,0	48,8
Ensemble	45,8	71,0	55,7	31,8	50,9	40,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux d'analphabétisme est plus grand chez les femmes( 48,8%) contre 39,5% chez les hommes.

#### Taux d'analphabétisme dans la province de Boujdour selon le sexe (1994-2004)



Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente assez régulièrement pour atteindre son maximum (77,1%) chez les générations qui sont nées avant 1954 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2004

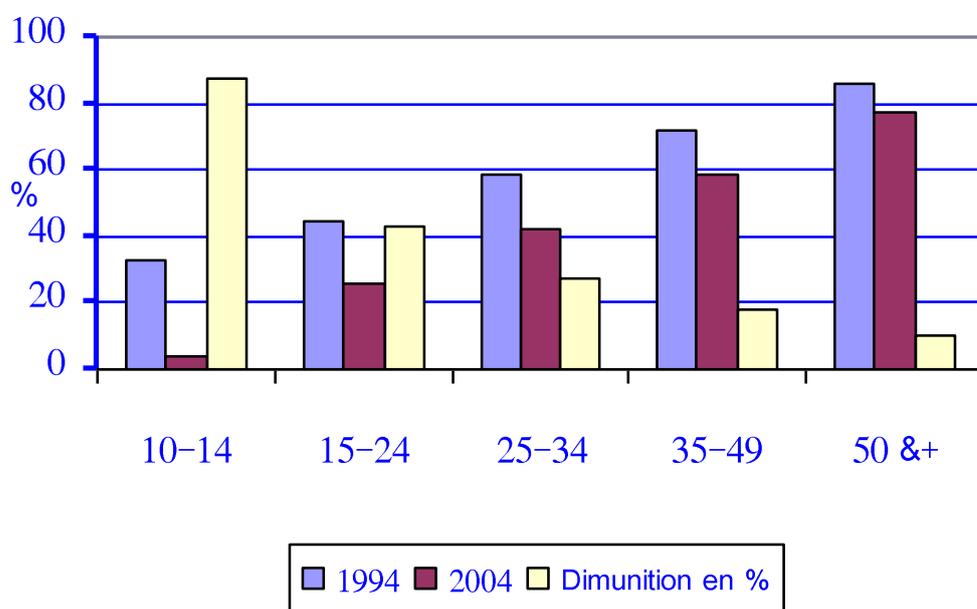
### Taux d'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âge

Groupe d'âge	1994			2004		
	Masc	Fémi	Ensemble	Masc	Fémi	Ensemble
10-14	21,0	44,7	32,7	2,5	6,1	4,2
15-24	35,9	60,4	44,8	19,7	32,1	25,5
25-34	48,4	76,3	58,5	31,4	56,7	42,4
35-49	59,6	88,8	71,6	43,9	79,6	58,9
50 ans et plus	77,5	97,1	85,8	65,7	93,3	77,1
Ensemble	45,8	71,0	55,7	31,8	50,9	40,3

Source : RGPH 1994 et 2004

La situation des femmes est défavorable puisque la différence entre les deux sexes a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre 27,6 points chez les personnes âgées d'au moins 50 ans.

### Taux d'analphabétisme dans la province de Boujdour selon les grands groupes d'âge (1994-2004)



La situation des femmes est défavorable puisque la différence entre les deux sexes a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre 36,7 points chez les personnes âgées d'au moins 50 ans

### **b--Connaissance des langues**

Il ressort du tableau ci-dessous que 60% de la population âgée de 10 ans et plus; déclarent lire et écrire au moins une langue, avec respectivement, l'arabe et français 27,6%, arabe seule 24,2%.

Quant à la répartition de la connaissance des langues selon le sexe, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes, puisque 50,9% d'entre elles ne connaissent aucune langue, contre seulement (31,8%) chez les hommes.

Neanmoins, la connaissance de l'arabe et du français, prédomine chez les deux sexes avec respectivement (30,2%) pour les hommes et (24,4%) et pour les femmes

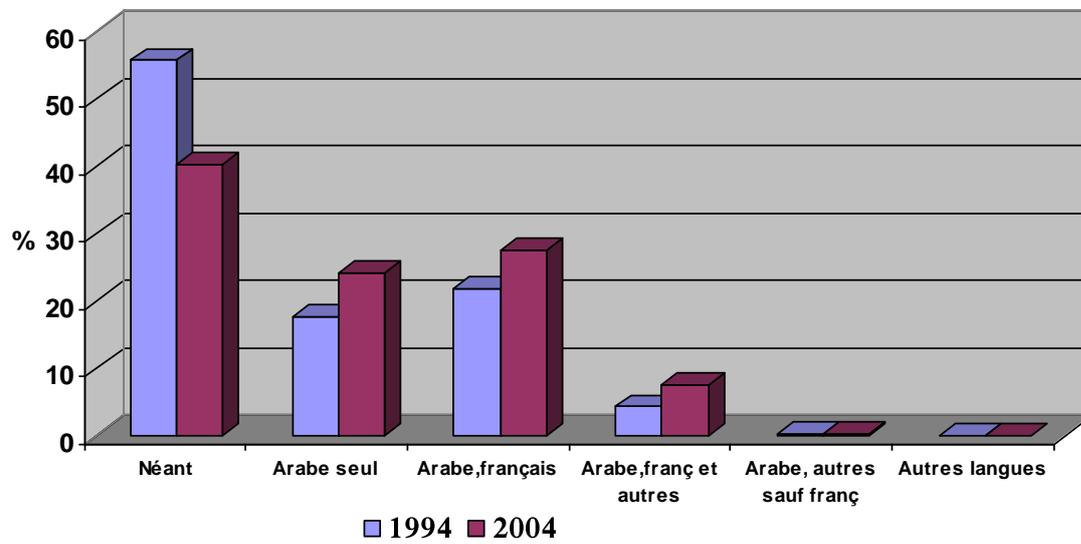
#### **Pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe.**

Les langues lues et écrites	1994			2004		
	masc	Fémi	Ensemble	masc	Fémi	Ensemble
Néant	45,8	71,0	55,7	31,8	50,9	40,3
Arabe seul	21,8	11,5	17,7	28,5	18,9	24,2
Arabe et Français	26,2	15,3	21,9	30,2	24,4	27,6
Arabe, Français et autre	5,8	1,9	4,3	9,0	5,7	7,5
Arabe et autre que Français	0,4	0,1	0,3	0,4	0,1	0,3
Autre langue	0,1	0,1	0,1	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport à 1994, on constate l'évolution sensible de la proportion des personnes qui lisent et écrivent au moins une langue puisqu'elle est passée de 44,3% à 60%.

## Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Boujdour selon les langues lues et écrites (1994-2004)



## II-2- Scolarisation :

### a-Taux de scolarisation :

Il ressort du tableau ci-dessous que 90,3 % des enfants âgés de 7-12 ans au moment du recensement( Septembre 2004), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2003-2004, étaient inscrits à l'école.

On note aussi un léger avantage en termes de scolarisation en faveur des garçons (91,5%) devant les filles (89,1%).

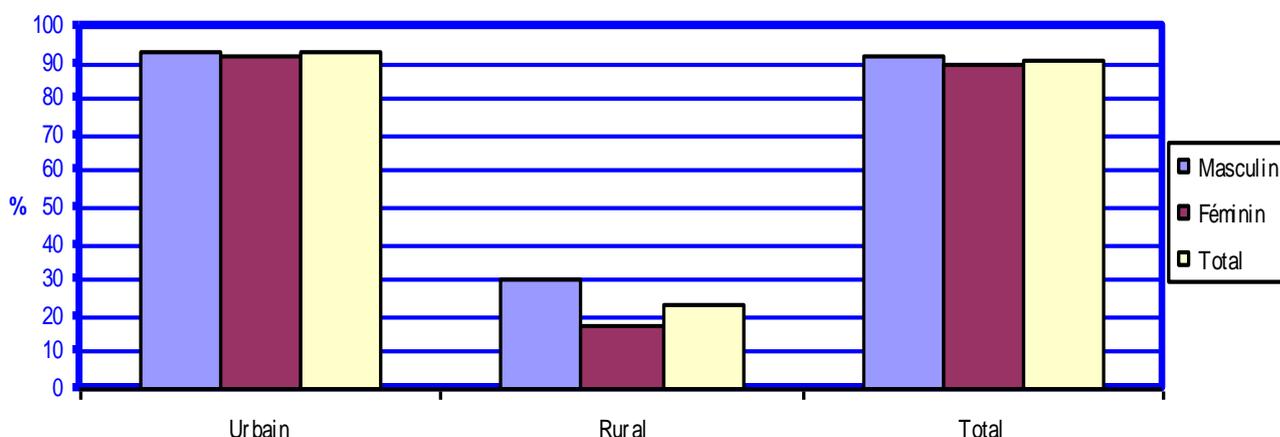
### Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans lors de recensements 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	92,6	91,8	92,7
Rural	30,3	17,0	23,5
Ensemble	91,5	89,1	90,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux de scolarisation est moins bon en milieu rural (23,5%) alors qu'il est très satisfaisant en milieu urbain (92,7%)

### Taux de scolarisation (7-12ans) dans la province de Boujdour par sexe et milieu en 2004



## b-Niveau de scolarisation :

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude révèle que 40,4% n'ont aucun niveau d'étude, et qu'environ 60% ont au moins un niveau préscolaire, ce dernier représente 4,6%, le primaire 28,0 %, le collégial 15,4%., et en fin le secondaire et le supérieur avec 7,9% et 3,6% respectivement.

### Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

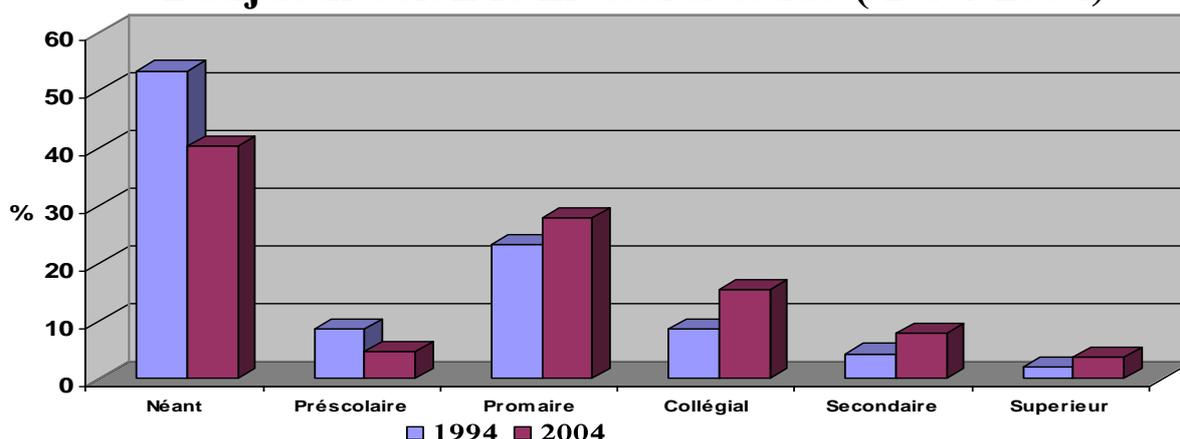
Niveau d'étude	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	53,3	54,7	53,5	39,6	48,7	40,4
Enseignement préscolaire	8,2	10,3	8,5	4,2	8,6	4,6
Enseignement primaire	23,4	22,4	23,3	28,4	24,0	28,0
Enseignement collégial	8,4	9,1	8,5	15,7	12,6	15,4
Enseignement secondaire	4,5	3,1	4,3	8,2	5,3	7,9
Enseignement supérieur	2,1	0,3	1,9	3,8	0,8	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain, on compte environ 4 personnes sur dix qui sont sans niveau contre 4,9 personnes en milieu rural. Dans les deux milieux, le primaire représente respectivement 28,4% et 24,0%, le collégial 15,7% et 12,6%, le secondaire 8,2% et 5,3% et le niveau supérieur avec 3,8 % et 0,8%.

Par rapport à 1994, on constate la diminution de la proportion des personnes sans niveau (-13 points). Alors que la proportion des personnes ayant au moins le niveau collégial s'est accrue d'environ 6 points.

### Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Boujdour selon le niveau d'étude ( 1994-2004)



## **Chapitre III : L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE :**

### **III-1- Participation à l'activité économique**

En 2004, la proportion de la population active de la province de boujdour a atteint 37,8% contre 62,2% pour la population inactive. L'effectif de la population active a connu une baisse importante par rapport au recensement de 1994 avec une diminution de 5,1 points.

#### **Répartition de la population de la région Laàyoune Boujdour Sakya Elhamra selon le type d'activité et le sexe**

Type d'activité	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	63,2	15,4	42,9	58,5	13,1	37,8
Population inactive	36,8	84,6	57,1	41,5	86,9	62,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

La population active est à prédominance masculine puisque 84,2% des actifs sont des masculins contre seulement 15,8% pour les femmes en 2004, et la même observation reste valable pour les deux milieux.

#### **Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Masculin	81,4	83,9	98,5	86,0	84,9	84,2
Féminin	18,6	16,1	1,5	14,0	15,1	15,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux de l'activité est le rapport de la population active à la population totale. En 2004, ce rapport a atteint 37,8% et dépasse la moitié pour les hommes (58,5%) et reste faible pour les femmes (13,1%). Cette faiblesse de l'activité féminine pourrait être expliquée par des raisons liées à notre système culturel

qui font que c'est généralement l'homme qui pourvoit matériellement aux besoins du foyer.

La primauté de l'emploi masculin est établie dans les deux milieux de résidence, et on trouve respectivement 55,0% contre 11,9% en milieu urbain et 89,4% contre 40,4% en milieu rural.

Le taux d'activité en milieu rural (76,3%) est supérieur à celui du milieu urbain (34,7%).

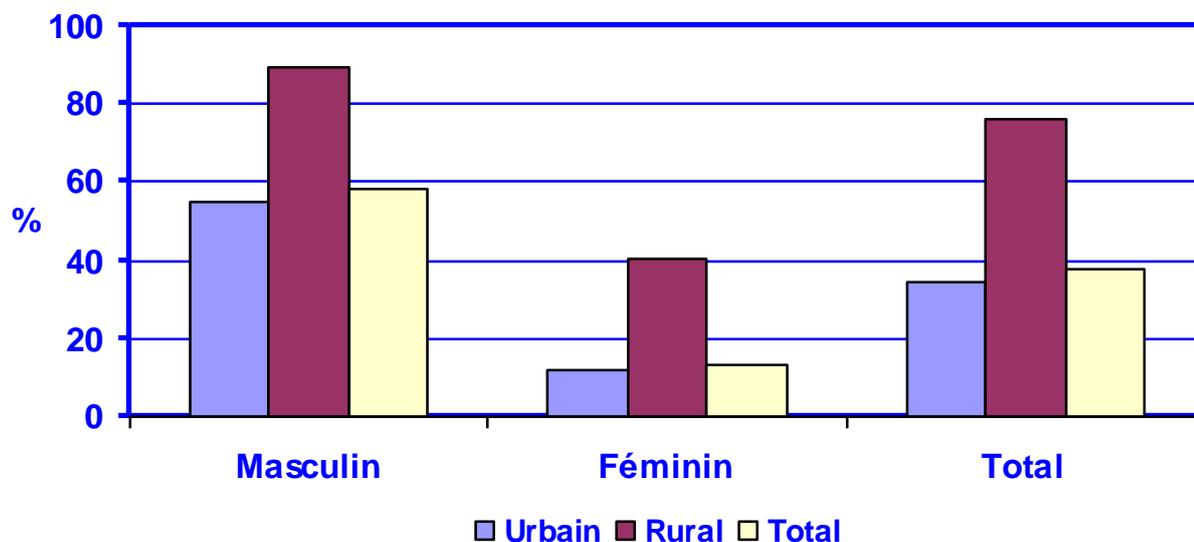
### Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	57,6	55,0	15,9	11,9	38,7	34,7
Rural	90,2	89,4	6,0	40,4	74,3	76,3
Ensemble	63,0	58,5	15,4	13,1	42,9	37,8

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport à 1994, le taux d'activité a enregistré une diminution de 5,1 points, celle-ci a concerné aussi bien les deux sexes (-2,3 points pour les femmes et -4,5 points pour les hommes).

### Taux d'activité dans la province par sexe et milieu en 2004



Selon les groupes d'âges, le taux d'activité enregistre ses plus faibles niveaux pour la population âgée de moins de 20 ans (33,8%), puis connaît une ascension importante pour se stabiliser aux âges de forte activité (20-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

La répartition de l'activité selon le sexe montre un net avantage en faveur des hommes dans toute les groupes d'âges.

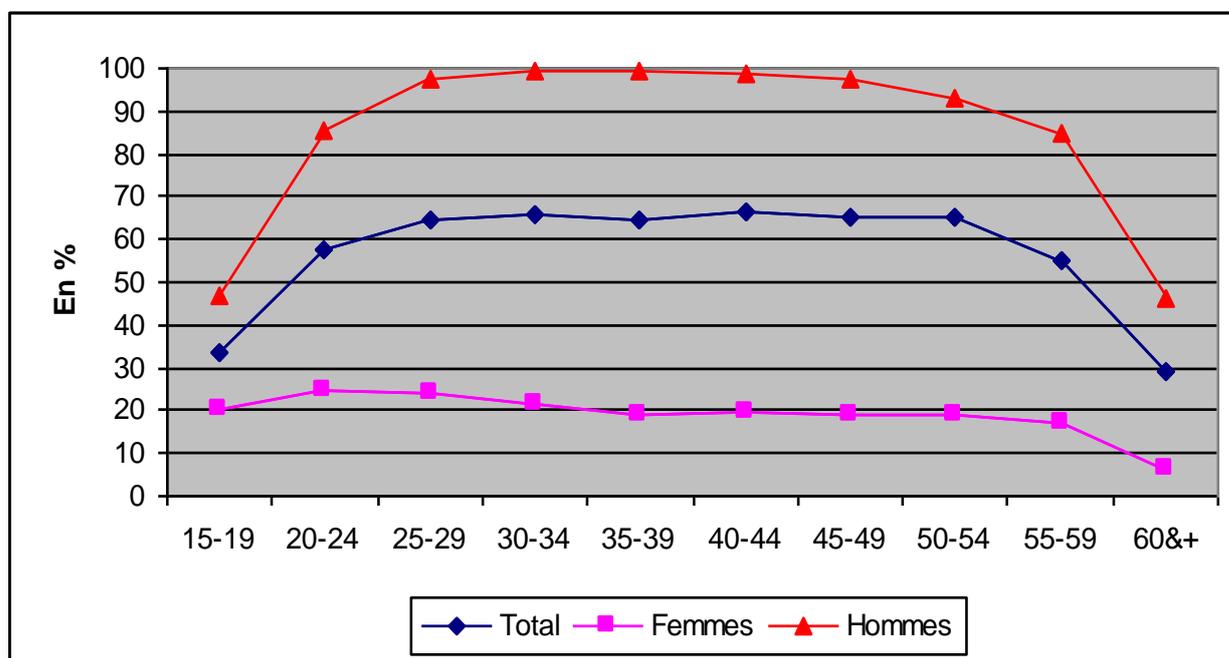
### Taux d'activité selon les groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 an	74,6	27,4	55,5	46,6	20,1	33,8
20-24 an	97,1	27,9	74,1	85,7	24,5	57,8
25-29 an	99,3	26,1	73,7	97,3	23,8	64,8
30-34 an	99,4	30,6	73,1	99,2	21,7	66,0
35-39 an	99,4	32,1	71,8	99,6	19,1	64,4
40-44 an	98,2	29,9	71,8	98,7	19,4	66,3
45-49 an	94,9	24,2	62,8	97,3	19,2	65,4
50-54 an	91,4	20,7	59,9	93,1	19,0	64,9
55-59 an	81,7	16,0	56,6	85,0	17,1	54,9
60 ans et plus	35,8	3,2	21,7	46,0	6,3	29,3
<b>Ensemble</b>	<b>63,0</b>	<b>15,4</b>	<b>42,9</b>	<b>58,5</b>	<b>13,1</b>	<b>37,8</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

. La comparaison avec la situation qui prévalait en 1994 révèle que les taux d'activité en 2004 sont inférieurs, à l'exception de la population âgée de plus de 45 ans.

## Taux d'activité dans la province de Boujdour par groupes d'âge et sexe en 2004



### III-2 Structure professionnelle de la population

La répartition de la population active de la région selon la situation dans la profession en 2004 montre la prédominance du salariat, puisque plus de 6 actifs sur 10 sont salariés (64,6%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (66,0%) contre (57,8%) en milieu rural.

Les indépendants arrivent au deuxième rang puisque ils représentent 24,3% des actifs. Concernant les employeurs, les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement 6,1%, 3,9%, et 1,1%.

A signaler également que le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 15,9% d'actifs contre seulement 1,5% en milieu urbain.

Par rapport à 1994, on enregistre une baisse très importante pour les salariés en milieu rural (-24,1points) contre une augmentation sensible pour les aides familiaux (15,9% en 2004 contre 0,4% en 1994).

### **Répartition de la population active selon la situation dans la profession**

Situation dans la profession	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Employeur	6,0	14,0	7,7	5,3	9,8	6,1
Indépendant	28,1	3,2	22,7	26,2	15,1	24,3
Salarié	64,1	81,9	67,9	66,0	57,8	64,6
Aide familial	1,2	0,4	1,1	1,5	15,9	3,9
Apprenti	0,6	0,5	0,6	1,0	1,5	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6,1</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

## **Chapitre IV : Ménages et conditions d'habitat :**

### **IV-1- Ménages :**

En 2004, le nombre de ménages recensés s'élève à 9180 ménages. Comparé à l'effectif obtenu douze ans plus tôt au recensement de 1994, qui était de 3766 ménages, il se dégage un accroissement global de 143,8%.

Selon le milieu de résidence, on a dénombré 8416 ménages urbains et 767 ménages ruraux. Ainsi 92% des ménages de la province sont citadins.

Entre 1994 et 2004, la taille des ménages est restée quasiment stable; (4,4 personnes en 1994 et 4,3 personnes en 2004). Cette quasi-stabilité reste valable pour les deux milieux de résidence

#### **Effectif et taille moyen de ménages selon le milieu**

<b>Milieu</b>	<b>Effectif de ménages</b>		<b>Taille moyen de ménage</b>	
	<b>1994</b>	<b>2004</b>	<b>1994</b>	<b>2004</b>
Urbain	3311	8416	4,4	4,4
rural	455	767	4,3	3,9
Ensemble	<b>3766</b>	<b>9183</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>

Source : RGPH 1994 et 2004

### **IV-2- Conditions d'habitation des ménages**

#### **a- Type de logement :**

Lors du recensement général de 2004, 45,7% des ménages habitent des logements de type maison sommaire ou bidonville comme type dominant. En second lieu, on trouve le type maison marocaine moderne avec 43,4% puis appartement qui est occupé par plus de 1,1% des ménages,

Par milieu, on enregistre la prédominance du type de la maison marocaine moderne dans le milieu urbain avec 47,1% et la maison sommaire ou bidonville dans le milieu rural avec 42,9%.

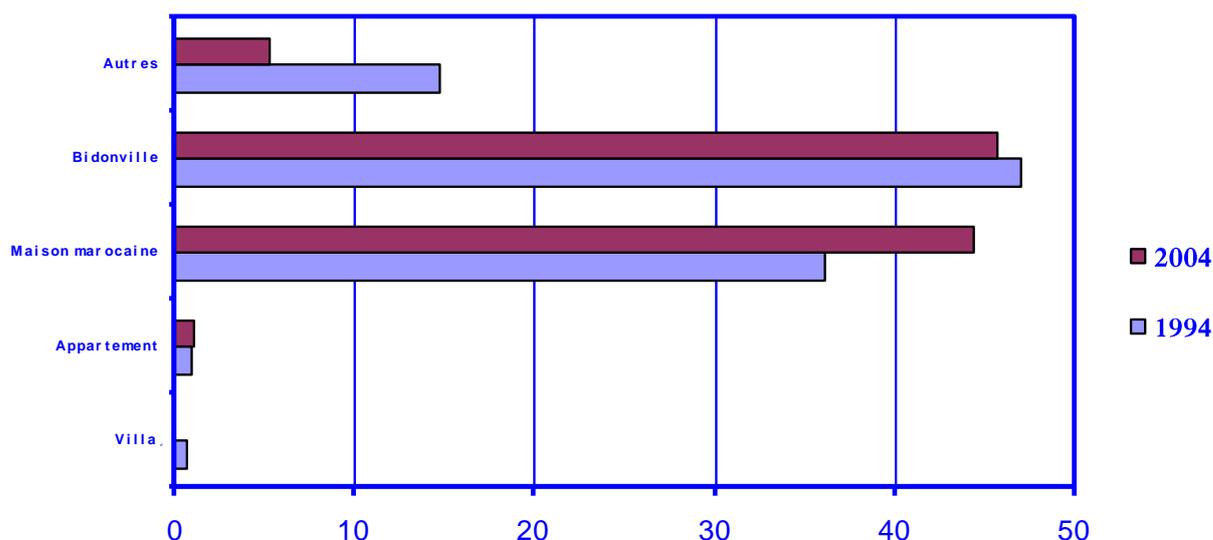
## Répartition des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence

Type d'habitat	1994			2004		
	Urbain	Rural	ensemble	Urbain	rural	Ensemble
Villa	0,6	-	0,6	0,2	-	0,1
Appartement	0,7	2,7	0,9	1,2	-	1,1
Maison Marocaine traditionnelle	1,4	9,3	2,3	1,0	0,1	0,9
Maison Marocaine moderne	38,3	0,7	33,8	47,1	2,0	43,4
Maison sommaire ou bidonville	44,5	65,2	47,0	46,0	42,9	45,7
Habitat de type rural	-	5,5	0,7	-	0,4	-
Autre	14,5	10,0	14,0	4,5	14,3	5,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Entre les deux recensements, on assiste à une nette augmentation des ménages habitant des maisons marocain moderne (+10 points) et une légère diminution de ceux occupant le type sommaire ou bidonville (-1,3 points).

## Répartition des ménages de la province de Boujdour selon le type de logement (1994-2004)



### **b- Ancienneté des logements :**

Il ressort du tableau ci-après que plus de 51,8% des ménages occupent des logements âgés de moins de dix ans, et plus de 95,7% résident dans des logements construits après 1984 alors que seulement 4,3% des ménages occupants des logements âgés entre 20 et 50 ans.

#### **Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements**

<b>Age de logement</b>	<b>%</b>
Moins de 10 ans	51,8
De 10 à moins de 20 ans	43,9
De 20 à moins de 50 ans	4,3
Plus de 50 ans	-
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004

### **c-Statut d'occupation du logement :**

L'étude du statut d'occupation du logement revête une grande importance du fait qu'elle permet de cerner l'évolution autant du phénomène de la propriété que de la location qui, l'un et l'autre, concernent une partie importante des ménages.

En 2004, 20,4% des ménages de la province sont des locataires alors que 62,2% occupent leur logement en tant que propriétaires. Il reste à signaler que 6,3% des ménages sont logés gratuitement

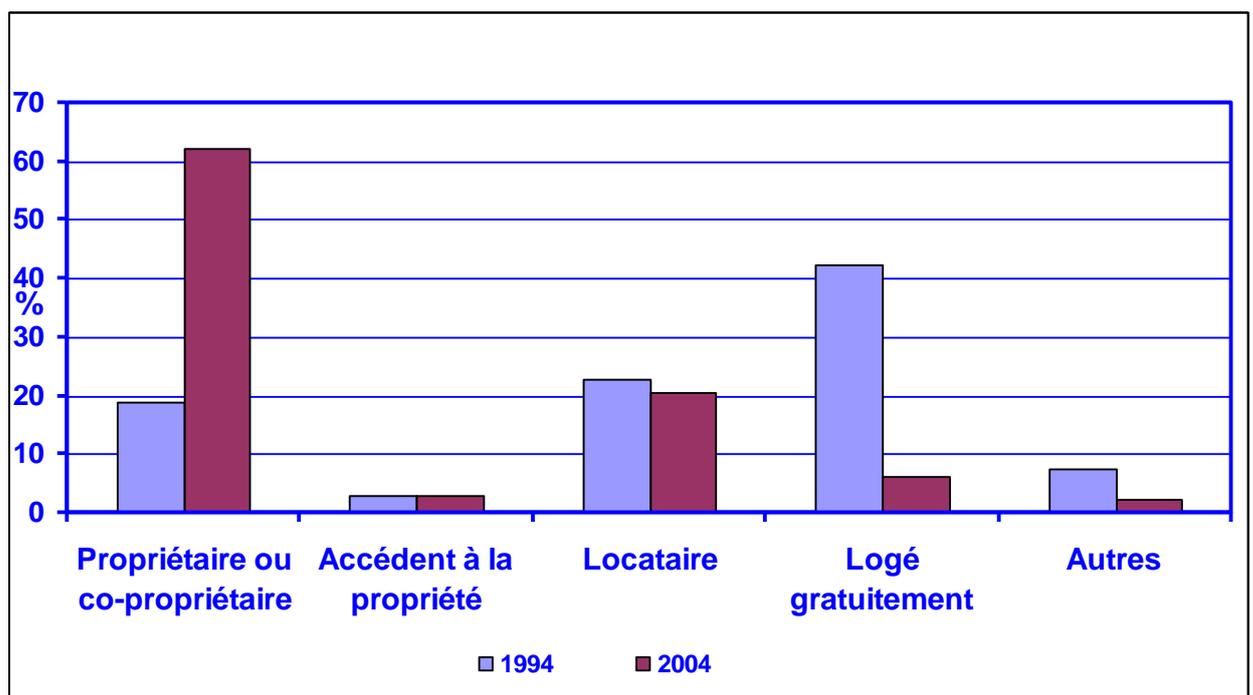
#### **Répartition des ménages selon le statut d'occupation**

<b>Statut d'occupation</b>	<b>1994</b>			<b>2004</b>		
	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
Propriétaire ou copropriétaire	16,5	36,8	18,9	64,9	31,9	62,2
Accédant à la propriété	2,8	2,4	2,8	3,0	0,1	2,8
Locataire	24,7	8,9	22,8	22,2	0,7	20,4
Logement de fonction	3,0	0,7	2,7	1,6	3,3	1,8
Logé gratuitement	43,5	33,9	42,3	4,8	22,9	6,3
Autres	5,4	1,3	4,9	0,7	0,1	0,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport au recensement précédent, on note une grande diminution de la part des ménages logés gratuitement (42,3% et 6,3% respectivement en 1994 et 2004) en faveur des ménages propriétaires (de 18,9% en 1994 à 62,2% en 2004), mais on assiste à une diminution des ménages locataires (de 22,8% en 1994 à 20,4% en 2004).

## Répartition des ménages de la province de Boujdour selon le statut d'occupation en 2004



### d- Occupation des logements :

En 2004, 39,4% des ménages occupent un logement d'au plus 2 pièces, cette proportion est de 32,0 en 1994. La proportion des ménages occupant un logement d'une pièce a connu une diminution de 18,6 points (de 40,2% en 1994 à 21,6% en 2004) avec une augmentation de la part des ménages habitant des logements de 3 ou 4 pièces.

Ainsi, on constate presque la même répartition pour les deux milieux de résidence, avec la remarque d'une importante proportion des ménages occupant

1 seule pièce en milieu rural ce qui peut s'expliquer par le type de logement (khaima) largement utilisé par les ruraux et aussi les logements des pêcheurs d'une pièce.

### Répartition des ménages selon le nombre de pièces et le milieu de résidence

Nbre de pièces	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	37,2	61,5	40,2	19,2	47,3	21,6
2 pièces	35,6	6,8	32,0	42,2	8,5	39,4
3 Pièces	16,3	10,1	15,5	27,4	1,7	25,2
4 Pièces	5,2	1,5	4,7	7,1	0,7	6,5
5Pièces	1,5	0,6	1,4	1,6	0,1	1,5
6 Pièces	0,4	0,2	0,4	0,8	0,1	0,8
7 Pièces	0,2	1,1	0,3	0,3	-	0,3
8 Pièces et plus	0,2	0,4	0,2	0,3	0,1	0,3
Non déclaré	3,5	7,6	4,0	1,0	1,2	1,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessous permettent de constater que le nombre moyen de personnes par pièce dans la province a connu baisse de 2,5 personnes en 1994 à 1,9 personnes en 2004 (1,9 en 1994 et 1,8 en 2004). Cette remarque reste valable pour les deux milieux ; puisque on assiste à une diminution de 2,3 à 1,9 en milieu urbain et de 5,0 à 2,3 en milieu rural

### Taux d'occupation selon la résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1994	2,3	5,0	2,5
2004	1,9	2,3	1,9

Source : RGPH 1994 et 2004

### e- Equipement des logements :

D'après le recensement de 2004, 85,1% des ménages de la province occupent un logement pourvu d'électricité et plus de trois ménages sur dix ont un logement relié à un réseau d'eau courante. Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que si plus de 8 personnes sur 10 disposent d'une cuisine et d'un cabinet d'aisance, seulement 15,7% des ménages occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche.

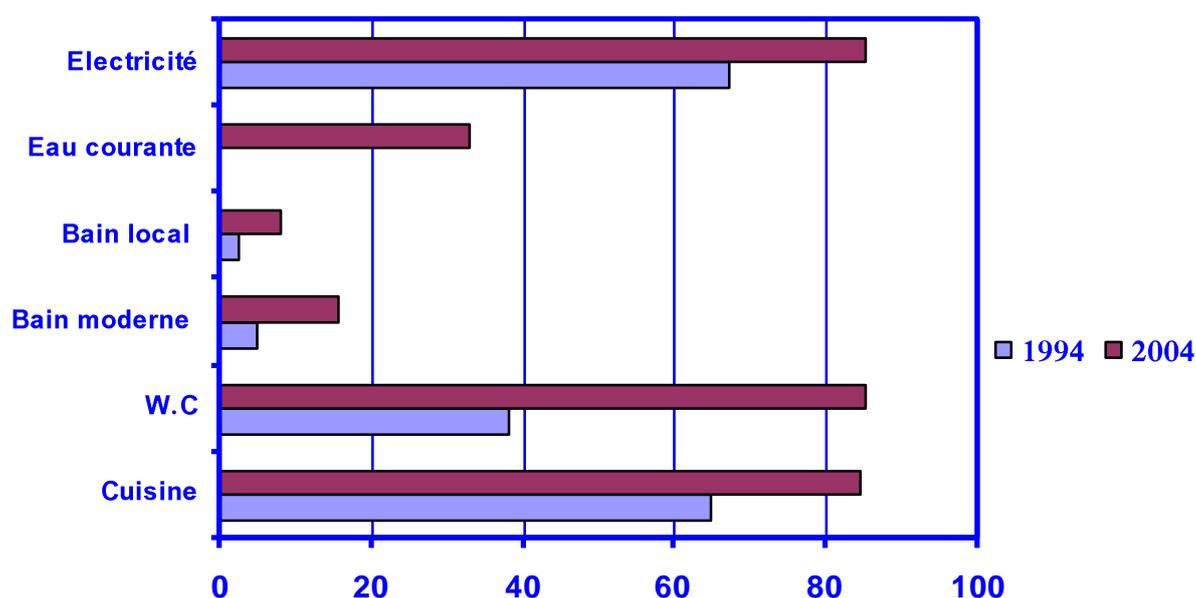
#### Ménages disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence

Eléments de confort	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Cuisine	72,2	9,6	64,7	90,9	11,3	84,3
W.C	43,0	-	37,9	92,5	4,3	85,2
Bain moderne ou douche	5,4	0,2	4,8	17,0	1,2	15,7
Bain local	2,8	0,2	2,5	8,8	0,1	8,0
Eau courante	0,1	-	0,1	36,3	-	33,0
Électricité	76,4	-	67,3	92,9	-	85,1

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport à 1994, on note une amélioration appréciable du degré d'équipement des logements occupés par les ménages en milieu urbains surtout au niveau de la disposition de l'eau courante qui est passé de 0,1% en 1994 à 33,0% en 2004.

## Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement (1994-2004)



Pour les ménages ne disposant pas d'eau courante, les résultats du recensement 2004 montre que 22,7% font recours aux fontaines publiques pour satisfaire leurs besoins en cette matière vitale, 0,5% s'approvisionnent des puits ou sources.

### Ménages ne disposant pas de l'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau potable en (2004):

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Puits	-	2,3	0,3
Sources	0,1	0,9	0,2
Fontaines publiques	25,9	0,3	22,7
Autres	76,0	55,0	73,4

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, 36,4% des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité en 2004, utilisent les bougies et Kandil comme mode d'éclairage, 11,9% utilisent le gaz. On remarque l'apparition de nouveaux modes d'éclairage en 2004, il s'agit de l'énergie solaire et les groupes électrogènes malgré que leur utilisation demeure encore très faible (4,1%).

**Répartition (%) des ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé**

Mode d'électricité	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pétrole	-	0,9	0,1	-	0,3	0,1
Gaz	0,4	43,0	4,4	6,3	16,3	11,9
Kandil, Bougie	8,9	54,9	13,2	34,9	37,5	36,4
Energie solaire	-	-	-	0,2	0,9	0,6
Groupe électrogène	-	-	-	2,7	4,2	3,5
Autres	11,7	1,2	10,7	31,6	0,4	14,1

Source : RGPH 1994 et 2004

En absence de réseau public d'évacuation des eaux usées ; la fosse sceptique reste le moyen le plus utilisé avec 84,7% cette proportion s'élève à 92,1% en milieu urbain contre seulement 3,8% en milieu rural

**Mode d'évacuation des eaux usées (2004):**

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	-	-	-
Fosse sceptique	92,1	3,8	84,7
Puits perdu	0,2	-	0,2
Autre mode d'évacuation	7,8	55,9	11,8

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessous montre que 77,3% des ménages de la province de Boujdour possèdent une télévision et 33,1% disposent d'un parabole. On notera aussi que si 63,8% ont au moins un portable, seulement 7,5% disposent d'un téléphone fixe.

Presque la même structure est constatée dans le milieu urbain, le portable reste utilisable même dans le milieu rural.

**Répartition (%) des ménages disposant de certains équipements domestiques**

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,1	2,6	77,3
Parabole	35,9	2,1	33,1
Téléphone fixe	8,1	-	7,5
Portable (au moins 1)	67,1	27,5	63,8

Source : RGPH 2004

## Répartition des ménages de la province de Boujdour dotés de certains équipements domestiques par milieu en 2004

